

Francis Favereau, *Grammaire du breton contemporain*, Skol Vreizh, Morlaix, 2018, 478 p.

Le problème de la transmission du breton et de son nombre de locuteurs suscite régulièrement des inquiétudes. Entre les bretonnants natifs et celles et ceux pour qui le breton n'est pas une langue maternelle mais une langue apprise dans un contexte scolaire, notamment à travers les écoles Diwan qui dispensent un enseignement en breton, il est difficile de se faire une idée précise du nombre de personnes qui maîtrisent cette langue. On peut toutefois estimer, d'après un sondage de 2018 effectué par Fañch Boudig, à 207 000 les locuteurs actifs dans les cinq départements historiques de la Bretagne¹. Il faut à cela ajouter que le breton est loin d'être une langue unifiée et que la diversité dialectale y est importante.

La tâche que s'est attribuée Francis Favereau, à savoir décrire le breton en tenant compte de sa variation sociolinguistique au sens large, n'était guère facile et exigeait à la fois une fréquentation du breton de longue date et une grande familiarité avec ses nuances. La *Grammaire* qu'il nous donne (sous forme de réédition) est ainsi le livre d'un passionné soucieux de décrire sa langue au-delà de tout normativisme, comme il l'affirme à plusieurs reprises, et qui nous emmène du breton du Goélo à celui du Léon, en passant par le pays bigouden, le Vannetais ou Belle-Île-en-Mer. Pour qui s'intéresse à la linguistique générale ou à la linguistique typologique, cet ouvrage permet donc d'avoir une vue détaillée de l'une des dernières langues celtiques encore parlées, et de la seule langue celtique parlée en France.

La *Grammaire* est organisée en trois parties : la première est consacrée au groupe nominal, la seconde au groupe verbal et la troisième à la syntaxe. L'auteur s'appuie sur plusieurs corpus, parmi lesquels le corpus du Poher, qu'il avait entrepris de constituer dans le cadre de sa thèse de 1984. Nous passerons en revue dans ce qui suit un certain nombre de points susceptibles de retenir l'attention des linguistes *a priori* non spécialistes du breton (ce qui est notre cas) mais qui s'intéressent à la linguistique typologique.

Commençons par le groupe nominal. On note tout d'abord la présence de l'article sous sa forme définie et indéfinie, ce qui rattache de ce point de vue le breton à l'« européen moyen type » (*Standard Average European*), c'est-à-dire à l'aire linguistique européenne. L'article breton, qu'il soit défini ou indéfini, est invariable en genre et

¹ D'après la page Wikipédia consacrée au breton (fr.wikipedia.org/wiki/Breton, dernière consultation le 1/9/2020).

en nombre : *ar beure* 'le matin' (masculin), *ar favenn* 'la fève' (féminin), *ar salioù* 'les salles' (pluriel). Sa forme est déterminée par celle du mot qui suit, ce qui donne par exemple, pour l'article défini, *an* devant voyelle et N, D, T et H (*an ebeul* 'le poulain') ; *ar* devant les autres consonnes et semi-voyelles (*ar park* 'le champ') ; *al* (essentiellement dans le Léon) devant L (*al lenn* 'le lac'). La catégorie du nombre est également intéressante. Le breton possède trois nombres : le singulier, le pluriel et le duel, bien que ce dernier ne reste que dans un petit groupe de mots, à savoir, comme c'est souvent le cas, dans ceux qui désignent les parties du corps. Ce qui est considéré comme un duel semble néanmoins beaucoup plus proche de l'agglutination du numéral au nom que d'une marque flexionnelle à proprement parler : ainsi le chiffre « deux » se dit *daou* en breton au masculin et *div* au féminin, et l'on a, pour le duel masculin, des formes comme *daoulagad* 'yeux' (< *lagad* 'un œil') ou *daouilin* 'coudes' (< *ilin* 'un coude') et pour les noms féminins (qui sont les plus nombreux au duel, comme le rappelle l'auteur) *diwaskell* 'ailes' (< *askell* 'une aile'), *di(w)vrec'h* 'bras' (< *brec'h* 'un bras'), etc. Une spécificité de la morphologie nominale du breton consiste, surtout, dans la présence d'un collectif et d'un singulatif à côté du pluriel et du singulier. Les collectifs sont nombreux en breton et ont pour opposés des singulatifs, qui « désignent une unité extraite d'un tout ou d'un ensemble » (p. 51) et se forment par l'ajout du suffixe *-enn* au collectif. Ces singulatifs représentent une spécificité des langues celtiques, comme le souligne Francis Favereau. Ainsi à côté du collectif *buzhug* on aura le singulatif *buzhugenn* 'un ver de terre', à côté de *gwez* on aura *gwezenn* 'un arbre', à côté de *plant* on aura *plantenn* 'une plante', etc. Le singulatif comme le collectif peuvent en outre être pluralisés. Le breton pourra par conséquent opposer, pour désigner la plante : *plant* (collectif) vs. *plantoù* (collectif pluriel), d'une part, et *plantenn* (singulatif) vs. *plantennoù* (singulatif pluralisé), d'autre part. Ajoutons, enfin, dans le domaine du nombre, que le breton utilise la numération vigésimale jusqu'à cent : *daou-ugent* 'quarante' (littéralement « deux-vingts »), *pevar-ugent* 'quatre-vingts', mais cette dernière peut aussi s'utiliser au-delà : *nav-ugent* 'neuf-vingts' (= cent quatre-vingts), *daouzeg-ugent* 'douze-vingts' (= deux cent quarante), etc.

Venons-en au groupe verbal. Le verbe, comme le rappelle Francis Favereau, a en breton un infinitif, un participe passé, un indicatif, un conditionnel ou subjonctif et un impératif ; des temps composés et surcomposés ; et, surtout, trois conjugaisons : la conjugaison impersonnelle, la conjugaison personnelle marquée et la conjugaison périphrastique. Ce système de trois conjugaisons est assez curieux mais obéit à des règles précises. Dans le cas de la conjugaison impersonnelle, le sujet précède le verbe, qui est alors accordé comme à la troisième personne du singulier, quelle que soit la personne et le

nombre du sujet : dans *ni 'c'hoarie pezhioù* '(nous) nous jouions des pièces', le sujet est à la première personne du pluriel mais le verbe *c'hoarie* est à la troisième personne du singulier, ici de l'imparfait, marqué par *-e*. La conjugaison personnelle, au contraire, est utilisée, entre autres, dans les cas où le sujet suit le verbe ou n'est exprimé que par la marque de personne : par exemple dans *ne vutunan ket* 'je ne fume pas', le verbe *butunat* 'fumer' est conjugué à la première personne du singulier, avec la désinence *-an* puisqu'il n'y a pas de sujet exprimé et placé avant le verbe. Quant à la conjugaison périphrastique, elle est formée à l'aide de l'auxiliaire irrégulier *ober* 'faire', conjugué et précédé de l'infinitif. Elle renvoie à une forme d'insistance sur le procès du verbe, prend souvent un sens fréquentatif et suit l'ordre verbe-sujet : *lenn a ran*, littéralement « lire je fais », c'est-à-dire « j'ai l'habitude de lire », « je lis souvent ». Signalons aussi les désinences de l'infinitif, qui sont extrêmement variées en breton et peuvent être spécialisées sémantiquement. C'est le cas pour *-al*, qui renvoie à un bruit ou un cri : *blejal* 'beugler', *g(w)rizinkal* 'hennir', *trouzal* 'bruire', etc., ou un mouvement : *antreal* 'entrer', *bouljal* 'bouger', *dañsal* 'danser', *fichal* 'remuer', *friantal* 'cabrioler', etc., ou pour la désinence *-a*, qui peut quant à elle signifier l'idée de cueillette : *bleuta* 'butiner', *eta* 'chercher du blé', *lusa* 'aller aux myrtilles', etc. Toujours sur le plan sémantique, on relève la multiplicité de l'expression du verbe *être*, depuis la copule *eo* qui marque l'identité, comme dans *me eo Fañch* 'c'est moi François', à l'invariable *zo* après un sujet préposé, comme dans *Yann zo fur* 'Jean est sage', en passant par la forme fréquentative *vez*, comme dans *pa vez rev* 'quand il y a du gel'. Enfin, *ema-* indique la localisation, par exemple dans *emaon amañ* 'je suis ici', et plus généralement ce qui est passager, formant alors une opposition avec *eo* qui signifie la caractéristique intrinsèque (cf. espagnol *estar* vs. *ser*) : *'ma' klañv* 'il/elle est actuellement malade' vs *klañv (ez) eo* 'c'est un fait qu'il est malade'. Mentionnons, pour la syntaxe verbale, et concernant essentiellement la zone centrale, ce que Francis Favereau qualifie de « répartie en *-tag* », ou reprise du verbe en répartie, lorsque le verbe de la question est répété et correspondrait au français *si* : ainsi avec *mont* 'aller', et pour la question *(ne) 'h i ket ?* 'Tu n'iras pas ?', on aura la réponse *'h in ! 'j'irai !*, c'est-à-dire « si », et de même à *(ne) oar ket ?* 'Il ne sait pas ?', on aura la réponse *goar(a) ! 'il sait !*, etc. Il s'agit là plus généralement d'un phénomène de « langage-écho », pour reprendre une terminologie qu'utilisait Leo Spitzer dans un article où il s'intéressait à celui-ci en portugais, et que l'on retrouve dans d'autres langues sous des formes diverses.

Il reste à considérer la syntaxe du breton, qui est particulièrement complexe. Du point de vue typologique, le breton, comme le rappelle Francis Favereau, est souvent apparenté à une langue VSO, et l'on peut même parler plus exactement, comme le

précise l'auteur, de langue VO. Ainsi, sans qu'il soit possible d'entrer dans les détails, relevons que la structure canonique de l'ordre des mots dans la phrase principale (ordre que l'on retrouve dans 55% des cas analysés), correspond à A + e + V (+ S + O), où V est le verbe conjugué, e la particule verbale, S le sujet et O l'objet, tandis que A, placé en tête, correspond à l'élément mis en exergue, qui peut être aussi bien un adjectif qu'un adverbe ou un complément d'objet indirect. Par exemple, dans *hudur 'eo an amzer fenez adarre* 'le temps est encore très mauvais ce soir', littéralement « très mauvais est le temps ce soir encore », c'est le fait que le temps est très mauvais qui est accentué ; dans *berr 'eo an devezhioù bremañ* 'les jours sont courts maintenant', littéralement « courts sont les jours maintenant », c'est sur la brièveté des jours qu'on insiste, etc. Il existe toutefois bien des particularités syntaxiques à côté de cette structure légèrement majoritaire, qui représente seulement un peu plus de la moitié des occurrences du corpus, comme nous l'avons rappelé, et l'ordre des mots peut varier selon d'autres facteurs (structures emphatiques avec le sujet ou l'infinitif placé en tête, négation, etc.). Un dernier point à prendre en considération pour la syntaxe du breton, qui constitue là aussi une spécificité de cette langue, concerne les « prépositions conjuguées », puisque les prépositions se combinent volontiers à des formes personnelles. On pourra résumer le fonctionnement des prépositions conjuguées de la façon suivante : 1) pour la P1 et la P2 du singulier et du pluriel, la préposition est suivie soit des marques du présent de l'indicatif du verbe *bout* 'être' correspondant aux personnes concernées (c'est la majorité des cas), soit des marques de l'ancien paradigme du subjonctif présent ; 2) pour les P3, les prépositions sont suivies des pronoms affixes, masculins ou féminins pour la P3 du singulier. Ainsi avec la préposition *daved/t* 'vers', on aura : P1 du singulier *davedon*, P2 du singulier *davedout*, P1 du pluriel *davedomp*, P2 du pluriel *davedoc'h*, où *-on*, *-out*, *-omp* et *-oc'h* sont les marques des personnes respectives du verbe *bout* ; pour la P3 du singulier, *davetañ* (masculin), *daveti* (féminin) et *davete/-to* (pluriel), avec les pronoms affixes *-(h)añ*, *-(h)i* et *-(h)e/-o* postposés.

Bien entendu, nous n'avons pu, dans ce qui précède, que faire un tour d'horizon des éléments qui intéresseront celles et ceux qui ne connaissent pas le breton et voudraient s'en faire une idée générale. Il nous faut souligner, encore une fois, la grande richesse de la *Grammaire* de Francis Favereau, qui s'infiltré dans toutes les subtilités de la langue bretonne, ce qui en fait une source d'informations importante². Quant à la langue bretonne elle-même, qui était encore parlée par l'immense majorité de la population bretonne au début du vingtième

² On pourra également consulter, en ce qui concerne le lexique, le *Dictionnaire breton-français/français-breton* de Francis Favereau, disponible en ligne sur le site de l'auteur (<http://geriadurbrasfavereau.monsite-orange.fr/>).

siècle mais qui est maintenant en danger, on ne peut qu'espérer qu'elle continuera à être transmise par ses locutrices et locuteurs natifs à leurs enfants et qu'elle sera consolidée par les activités éducatives et de toutes sortes qui en font la promotion ; le patrimoine linguistique est comme la biodiversité : il doit être préservé si nous voulons un monde qui ne soit pas uniforme et où la variété et la beauté gardent toute leur place.

Samuel Bidaud
Université Palacký d'Olomouc
bidaudsamuel@gmail.com